

Ecole :
Adresse :
Commune :

Circonscription de :

Motion de conseil des maîtres et des maîtresses

Suite au choix de l'IA-DASEN de remplacer un personnel titulaire de la fonction publique d'État par un personnel contractuel sans formation, sur un poste d'enseignant en classe maternelle à l'école les Lionnières du Cellier,

les enseignant.es de l'école

apportent tout leur soutien :

à l'équipe enseignante et aux ATSEM qui subissent les choix de l'administration,

à la directrice qui a été reçue en audience à l'Inspection Académique et a été remise en question dans sa pratique de directrice, alors que depuis 14 ans jamais rien ne lui avait été reproché,

aux parents mobilisés qui défendent la continuité du service public d'éducation en refusant une succession de remplaçants dans la classe de leur enfant, et en exigeant des enseignant.es formés dans les classes.

signatures